

DÉCHÈTERIE

PRÉPARER SON PASSAGE EN DÉCHÈTERIE :

1 Pré-triez vos déchets. Aucun déchet en sac ne sera accepté.

2 Présentez votre carte d'accès.



3 Déposez chaque déchet selon sa nature dans l'espace qui lui est réservé.

Politesse et courtoisie au sein des déchèteries.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES*

➔ Foix, Varilhes, Arignac, Villeneuve d'Olmes
Lundi au samedi : 8h30-12h / 13h30-18h

➔ Les Bordes-sur-Arize, Lézat-sur-Lèze, Le Fossat
Mardi au vendredi : 8h-12h / 14h-16h15
Samedi : 8h-12h / 14h-17h30

**Hors horaires estivaux de mi-juin à août.
Déchèteries fermées les jours fériés.*

VÉGÉTAUX



Prêt de broyeur gratuit pour les particuliers

Formation obligatoire avant premier emprunt :

biodechets@smectom.fr / 05 61 68 02 02

Astuces pour jardiner au naturel

- **Paillez** les sols de vos massifs et potagers afin de les protéger.
- Pour vos espaces enherbés, pratiquez le **mulching** et optez pour la **tonte différenciée** afin de limiter les arrossages, pour nourrir les sols et favoriser la biodiversité.

SERVICES +

➔ Échange de bac gratuit

➔ Mon espace usager.e en ligne

➔ Conseils sur le tri et la réduction des déchets

➔ Visites des installations

Les bacs individuels sont collectés du lundi au vendredi, y compris les jours fériés, à l'exception du 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre où des jours de rattrapage sont organisés.

S'équiper d'un bac, d'un composteur, d'une carte d'accès

Retraits possibles uniquement lors des permanences. Infos :

<https://www.smectom.fr/equipement-de-collecte-et-composteur/>

<https://www.smectom.fr/carte-daccés-usager/>

Vous déménagez ?

Laissez vos bacs et votre carte dans votre logement et informez-nous !



Infos et contact : www.smectom.fr
05 61 68 02 02 - contact@smectom.fr

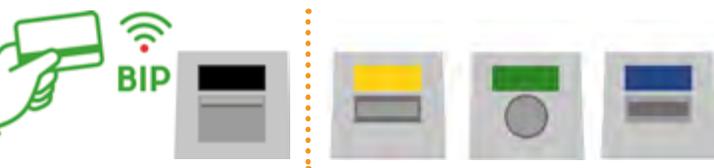


Guide DES SERVICES POUR LA GESTION DE VOS DÉCHETS



MODES DE COLLECTE

Des bornes collectives proches de chez vous



UTILISATION DES BORNES :

1 Triez vos déchets (ordures ménagères en sac / papiers, verre et emballages en vrac).

2 Déverrouillez la borne à ordures ménagères avec votre carte d'accès.



3 Ouvrez la trappe et refermez-la bien. (1 ouverture = 60 litres)

4 Laissez les lieux propres. Abandonner ses déchets sur la voie publique est passible de poursuite.

La collecte en bac individuel



UTILISATION DES BACS INDIVIDUELS :

1 Présentez vos bacs triés.

2 Sortez le bac la veille et remisez-le dans la journée.

3 **Bac verrouillé** : balise à l'extérieur = bac collecté. Pensez à la rentrer dans le bac si vous ne souhaitez pas la collecte !



EMBALLAGES

Bien les **vider** et les **séparer** avant de les déposer, **sans sac**, dans la borne ou dans le bac jaune.



Emballages ayant contenu des **produits dangereux** à apporter en déchèterie.



ENCOMBRANTS



1 **enlèvement d'encombrants* gratuit** par an et par foyer.

*Sur rendez-vous uniquement : contact@smectom.fr / 05 61 68 02 02
*Encombrant = objet qui ne rentre pas dans un véhicule (canapé, réfrigérateur...)

Pensez-y :

- Reprise gratuite en magasin (1 pour 1)
- Dépôt gratuit en déchèterie
- Don et réemploi

ORDURES MÉNAGÈRES

Seulement les déchets qui ne peuvent **pas être recyclés** ou **réemployés**.



TEOMi

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative

1 VIDAGE = 1 COMPTAGE

Tous les vidages du bac à ordures ménagères et tous les dépôts de sacs poubelle dans la borne à **ordures ménagères** sont comptés dans la **part variable** incluse dans la TEOMi.



DÉCHETS DANGEREUX

Piles, petites batteries, ampoules, appareils électriques et électroniques



Réemploi
Déchèterie
Points de collecte (*magasins spécialisés, supermarchés...*)



Déchets de soins



RESTES ALIMENTAIRES



Des **composteurs individuels** à prix préférentiel
Des **composteurs partagés** près de chez vous
Sites installés : <https://www.smectom.fr/compostage-partage>

TEXTILES

Avant de jeter, pensez à **donner, réparer**.



Textiles propres à déposer dans des **sacs fermés** (vos chaussettes et chaussures trouées aussi).

VERRE

Bouchons et couvercles à **séparer**.

